



HABILITATION ÉLECTRIQUE – OPÉRATION D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE

FORMATION INITIALE - INDICES B0 / H0 / H0V - CHARGÉ DE CHANTIER / EXÉCUTANT



FORMEZ LE PERSONNEL CHARGÉ
D'EXÉCUTER ET/OU D'ENCADRER
DES TRAVAUX NON ÉLECTRIQUES



PRATIQUE
30%



THÉORIE
70%



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

Existe aussi en
E-learning

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel non électricien, travaillant sur ou encadrant des chantiers d'ordre non électrique dans des environnements électriques, de travailler en sécurité selon les préconisations de la Norme NF C 18-510 de l'Union Technique de l'Électricité.

PUBLIC

Toute personne ayant à réaliser ou encadrer des travaux non électriques dans un environnement électrique.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable d'identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions.
- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des travaux d'ordre non électrique.
- Être capable d'assurer la sécurité d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Le livret aide-mémoire dématérialisé est consultable par chaque stagiaire sur notre [Espace Documentaire en ligne](#). Accès illimité.

Contenus illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.



INTERVENANT(S)

Formateur en Prévention des Risques
Électriques



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, études de cas, exercices pratiques



CONDITIONS D'ÉVALUATION

Partie Théorique : Questionnaire à Choix Multiples

Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510



Id DD 005488

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Être capable de comprendre les instructions de sécurité

DURÉE

10h30 (soit 1,5 jour)

EFFECTIF

Effectif minimum : 1 apprenants

Effectif maximum : 12 apprenants

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

7 heures tous les 3 ans

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation

Avis d'habilitation remis à l'employeur

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles R4544-9 et R4544-10 du Code du Travail

Norme NF C 18-510 de l'U.T.E.

ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS





PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 70%

L'habilitation électrique

- Définitions
- Conditions d'habilitation
- Indices et activités correspondantes

Notions élémentaires d'électricité

- La production de courant
- Les unités de mesures électriques
- Les différents types de courant

Les différents types d'accidents électriques

- Les effets du courant électrique sur le corps
- Les conséquences d'un accident électrique
- Le contact direct
- Le contact indirect
- Le court-circuit, la surintensité

La protection intégrée à la conception des installations

- Les écrans ou obstacles
- Les disjoncteurs différentiels, disjoncteurs, portes fusibles
- Les principes de mise à la terre
- L'isolation renforcée et la séparation des circuits
- Les différentes classes de matériel
- Les indices de protection

L'évaluation et la prévention des risques

- Les différents éléments de l'analyse des risques électriques

Les domaines de tension, les ouvrages et installations

- Les différents domaines de tension
- Définition des installations et ouvrages électriques
- Les locaux réservés aux électriciens

PARTIE PRATIQUE | 30%

Cas concrets

- Mise en situation pratique sur un ouvrage ou une installation type.

